

Article

« Jeunesse et conjugaison des temps »

Claudine Attias-Donfut

Sociologie et sociétés, vol. 28, n° 1, 1996, p. 13-22.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001014ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Jeunesse et conjugaison des temps



CLAUDINE ATTIAS-DONFUT¹

Le XX^e siècle aura consacré le triomphe de la jeunesse et de ses symboles et, tandis qu'il s'achève, les jeunes apparaissent comme les principales victimes de ce qu'il est convenu d'appeler la crise, étant les premiers touchés par la rareté et la précarité de l'emploi, les nouvelles formes de pauvreté et de marginalité. Chaque époque engendre certes ses jeunes et des problèmes qui leur sont inhérents, comme elle en produit des définitions sociales multifformes et, en cette fin de siècle, les représentations sociales des jeunes sont désormais dominées par les difficultés de cette période, l'entrée dans la vie devenue synonyme de jeunesse.

Jeunes ou jeunesse ? Ces deux mots sont souvent confondus, la jeunesse ayant les deux sens de génération et de phase de vie, alors que ces notions sont généralement distinctes sémantiquement. En effet, les autres termes désignant des phases de vie, enfance, adolescence, maturité, vieillesse, ne sont guère utilisés pour nommer ceux qui traversent ces étapes, les enfants, les adolescents, les adultes ou les vieux. Une même habitude de langage a été observée dans les sociétés traditionnelles, organisées selon le système des classes d'âge : les différents échelons d'âge y ont leurs propres noms, distincts des appellations que prennent les promotions qui entrent dans ces échelons (Paulme, 1971). La puissance symbolique de la jeunesse dans les sociétés modernes est-elle à l'origine de cette concentration de sens ? Désigner les jeunes, des êtres concrets, situés historiquement, par le terme abstrait de jeunesse, n'est-ce pas transcender leur position éphémère ?

La force d'évocation de la jeunesse, propre au XX^e siècle, en a fait un quasi-synonyme de « génération », dans une sorte d'intemporalité. En construisant sa théorie des générations qui devait orienter toute la réflexion dans ce domaine, Mannheim a largement centré ses observations sur les mouvements de jeunes. Qu'il s'agisse du « regard neuf », porteur de changement, de la formation de la « *weltanschauung* » et de sa cristallisation durant les années de « plus grande réceptivité », ou bien des « unités de génération » ou des groupes concrets qui structurent une génération, les notions clés qu'il a forgées se réfèrent aux jeunes.

Il faut rappeler que les théories élaborées au XIX^e siècle par A. Comte, A. A. Cournot ou W. Dilthey, ne prenaient en compte une génération que dans sa phase de plein exercice des responsabilités sociales, évaluée approximativement entre 30 et 60 ans, âges de « naissance

1. Directeur des Recherches — CNAV.

et mort sociale », selon G. Ferrari (1874). Tandis qu'à notre siècle et jusque dans les années 1970, la grande majorité des études et des discours sur la question des générations se confondaient avec ceux qui traitaient des jeunes. Le regain d'intérêt au cours des années 1950, pour les recherches anthropologiques sur les sociétés organisées selon le système des classes d'âges, était alimenté par le désir de trouver une explication à la formation des bandes de jeunes et d'adolescents, qui faisaient alors peur à la société des adultes (Eisenstadt, 1956). L'actualité de la jeunesse suit les mouvements de l'histoire des sociétés. Elle s'est affirmée au début du XX^e siècle à Vienne, Paris ou Berlin, mais elle a émergé ailleurs en d'autres temps. Au Québec, par exemple, c'est dans les années 1960, avec la « révolution tranquille », que la jeunesse s'est constituée en force politique (Gauthier, 1994), même si l'histoire récente atteste l'existence de plusieurs mouvements de jeunes au XIX^e et au XX^e siècle (Fecteau *et al.*, 1992). L'analyse de la jeunesse est inséparable du contexte social et historique dans lequel elle s'inscrit et il convient de préciser que la tentative de définition de la jeunesse présentée ici s'inspire plus particulièrement des recherches relatives à la société française. Mais dans ce domaine, les sociétés occidentales présentent de fortes convergences. Ainsi, au cours de la décennie qui a suivi les mouvements de 1968, les révoltes de jeunes et les inquiétudes qu'elles suscitaient ont perdu un peu partout leur acuité. Les réflexions sur la jeunesse ont pris un autre tour, elles se sont ouvertes aux théories du « cycle de vie » — ou du « cours de vie » — qui s'étaient développées parallèlement et avaient largement intégré la question du vieillissement, stimulées par les progrès de la gérontologie. De son côté, celle-ci a adopté et adapté les théories des générations, en élargissant leur champ à l'ensemble des générations et à leurs rapports. Les débats actuels sur « l'équité entre générations » font intervenir trois générations, les « jeunes », les « actifs », les « retraités », créant ainsi une nouvelle catégorie de signification au concept de génération, les « générations du *welfare* ». Le problème n'est plus de l'ordre du changement social et politique, il touche à la répartition entre les âges de l'emploi et des transferts sociaux. Ce déplacement du regard sur la jeunesse est sans doute en grande partie imputable au chômage et aux mutations de l'emploi, dont les effets les plus dramatiques se manifestent aux deux extrémités de la vie professionnelle, la jeunesse étant aujourd'hui identifiée à cette forme de transition. Mais il peut également être dû au vieillissement des « baby-boomers », dont la « pensée générationnelle » (une forme de « corporatisme de génération » selon A. Masson, 1995), s'est déplacée aux « quadra » puis aux « seniors ».

Dans cette mouvance, la réflexion qui est proposée ici s'efforce de situer jeunes et jeunesse dans la dynamique d'ensemble des générations et des âges, en adoptant une vision multidimensionnelle et « pluritemporelle ». Elle n'échappe pas, à son tour, aux difficultés inhérentes à toute tentative de délimitation de groupes d'âge ou de générations :

- l'imprécision des frontières entre les âges, artificiellement posées sur la ligne ininterrompue du temps ;
- l'hétérogénéité des groupes ainsi délimités, qui traversent toutes les divisions sociales, de classe, de régions, de traditions culturelles... conformément à la critique de P. Bourdieu (1980), que résume sa célèbre « petite phrase », « la jeunesse n'est qu'un mot » ; les univers différents des jeunes selon leurs positions de classe, selon qu'ils travaillent ou qu'ils sont étudiants, font éclater la notion de « jeunesse » et invitent à analyser plutôt les différentes catégories de jeunes.

Faut-il, dès lors, renoncer à définir la jeunesse et la rejeter comme « notion épistémologiquement douteuse » (Mauger, 1994) ?

Il est clair que les divisions sociales se surimposent aux divisions d'âge, et qu'il existe des risques de « manipulations » des catégories d'âge, tout particulièrement importants compte tenu des enjeux économiques et politiques que soulève la gestion des âges, dans le cadre de l'emploi et de la protection sociale. Un exemple de dérive dans ce sens est fourni par la thèse discutable selon laquelle les inégalités entre les âges auraient remplacé les inégalités sociales. Cette idée se répand aux États-Unis et dans de nombreux pays occidentaux, malgré le démenti flagrant fournie en permanence par le spectacle de sociétés dans lesquelles se creusent

les inégalités de toutes sortes, et malgré les résultats des études économiques qui ont montré l'aggravation des écarts de revenus entre actifs, dans toutes les sociétés occidentales et plus particulièrement aux États-Unis (où est né le débat sur l'équité entre générations).

La pertinence de l'âge n'en est pas moins réelle, et légitime le développement de champs de recherche sur la jeunesse, la vieillesse, le cycle de vie, les rapports entre les générations... Dans son « État des recherches sur les jeunes en France », Gérard Mauger (1994) fait apparaître l'étendue des recherches actuelles sur les jeunes, dans diverses disciplines des sciences sociales, stimulées, souligne-t-il, par la demande sociale, en raison des problèmes sociaux qui concernent en priorité des jeunes et en vue des politiques spécifiques mises en œuvre par les professionnels de la jeunesse. Un constat commun à la plupart des pays occidentaux. C'est une même réalité qui était observée dans un précédent « état des lieux » (Lagrée, 1982), le « problème » des jeunes n'ayant en réalité, jamais cessé d'occuper la scène sociale au cours de ce siècle, même si son contenu et son intensité ont varié. Aujourd'hui, cette analyse s'applique aussi à la vieillesse bien que dans un registre de problèmes fort différent, ici le chômage, les banlieues ou quartiers violents, la toxicomanie... là les handicaps, la démence, les hospices... C'est l'ensemble du parcours de vie qui est institutionnalisé, les modes d'institutionnalisation, ainsi que l'enjeu que représentent les frontières mobiles entre les âges, devenant alors objets d'études, tout comme les populations de jeunes ou de personnes âgées que découpent plus ou moins arbitrairement ces frontières.

La réalité effervescente et essentiellement mouvante des jeunes ne saurait être réduite dans une définition unidirectionnelle. Elle ne saurait être cernée qu'en conjuguant plusieurs perspectives, pour en révéler différentes facettes et tenir compte de sa complexité. Selon cette orientation, trois axes principaux seront retenus et examinés ici, pour une approche multidimensionnelle de la jeunesse :

- 1 – la période de jeunesse, dans le cadre de l'organisation d'ensemble des étapes de vie ;
- 2 – l'inscription des jeunes dans la filiation et les rapports de générations ;
- 3 – la formation d'« agrégats sociaux », à l'origine de mouvements sociaux ou de formes spécifiques d'actions ou d'expressions, susceptibles d'exercer une influence dans les sociétés.

Ainsi que nous le verrons, ces trois axes rejoignent différents niveaux de temporalité, caractérisant la position des jeunes dans la dynamique sociale.

1. LA PÉRIODE DE JEUNESSE

Située entre l'enfance et l'acquisition des rôles et statuts de l'adulte, la phase de jeunesse est définie par son autonomisation, au moins partielle, de la famille et de l'école (Galland, 1991). Cette définition sociologique dissocie la jeunesse de l'âge chronologique, tandis que les normes institutionnelles s'appuient largement sur ce critère : de la majorité légale à 18 ans à, par exemple, l'âge de 25 ans, ouvrant droit en France au revenu minimum d'insertion (R.M.I.), nombreuses sont les mesures sociales et financières qui réglementent, soutiennent, définissent les différents domaines de la vie, à travers une chronologie très détaillée.

L'institutionnalisation de la jeunesse varie selon les systèmes sociaux et les formes de protection sociale et s'inscrit dans la conception culturelle de la famille et des rapports entre générations en vigueur. L'âge ouvrant droit au revenu minimum dans différents pays l'illustre bien. La réglementation française du R.M.I., évoquée ci-dessus, présuppose un engagement de la famille à l'égard des enfants, jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 25 ans, alors qu'en Suède ou au Danemark, l'autonomie économique est reconnue dès 18 ans.

Les changements des comportements ont cependant dépassé les frontières ; des tendances comparables se font jour, au-delà de la diversité des réglementations sociales, d'une société à l'autre. « L'allongement de la jeunesse » se généralise dans les pays occidentaux (Cavalli, Galland, 1982). L'entrée dans la vie adulte se fait de plus en plus tard et de façon progressive, selon des étapes variables et « dénormatives ». La question la plus finement étudiée, grâce aux

recensements de la population, est l'âge du départ des jeunes du domicile parental. Cet âge recule depuis la fin des années 1970. Guy Desplanques situe le début de ce changement en France vers 1978-79, un peu plus tard que le retournement de l'âge du mariage ou de celui de la procréation qui se sont produits vers 1972-73 (Desplanques, 1994). Fait nouveau, la durée des études qui interférait peu jusqu'à présent avec le départ du domicile, tend aujourd'hui à le retarder. Les autres étapes dans l'acquisition de l'indépendance interviennent à leur tour plus tardivement et en décalage les unes par rapport aux autres, la fin des études, l'entrée dans le monde du travail, la formation d'un couple stable, la naissance d'enfants.

Certes, le contexte socioéconomique joue un grand rôle dans ce phénomène, le maintien des jeunes au domicile correspondant souvent à une nécessité économique. Ainsi, étudiants et chômeurs séjournent en majorité chez leurs parents. Par ailleurs, les enfants des milieux aisés sont plus souvent « indépendants », grâce à l'aide qu'ils reçoivent de leurs parents pour se loger à l'extérieur. D'autres facteurs entrent aussi en compte, tel qu'une éducation plus tolérante, l'atmosphère du foyer parental, le degré d'entente entre les parents (Attias-Donfut, 1995).

L'allongement de la période de transition à l'âge adulte, accompagnée d'une forte incertitude quant au déroulement de la vie professionnelle et familiale, fait écho à cette autre période de transition qui, à peu près en même temps, a suivi la tendance inverse, une sortie précoce du monde du travail, associée au chômage, aux mesures de retraite partielle ou progressive ou de « préretraite ».

En l'absence d'une politique rationalisée de l'emploi et du temps de travail, c'est une gestion à court terme du marché du travail, dictée par l'urgence de faire face à la crise et au sous-emploi, qui s'est imposée. La régulation du marché du travail consiste à la « mise à la porte », organisée et souvent contractualisée, des travailleurs âgés, tandis que les mesures pour l'emploi des jeunes, formation, contrats d'insertion, création de « petits boulots »..., se réduisent souvent à des actions à court terme ne débouchant pas sur une perspective de carrière. On assiste au brouillage des étapes de vie, avec l'apparition de ces zones floues, qui se correspondent dans les difficultés et la précarité, aux deux extrémités de la vie active. La désorganisation sociale de ces transitions, signe, selon Martin Kohli, d'une « désinstitutionnalisation du cycle de vie ternaire » centré sur le travail et d'une « déchronologisation » du parcours des âges, participe à la reconstruction de groupes sociaux, avec l'entrée sur le marché du travail de « vieux jeunes » et la sortie de « jeunes vieux » (Kohli *et al.*, 1991).

La durée de la vie active se réduit, tandis que s'allongent le temps de l'adolescence et bien davantage encore le temps de la retraite, entre la fin du travail de plus en plus précoce et la fin de la vie, que les progrès de la mortalité ne cessent de faire reculer, selon des évolutions sociales et démographiques paradoxales. L'allongement de l'espérance de vie, et le ralentissement du vieillissement physiologique qui lui est associé, ont modifié l'échelle des âges ainsi que la représentation et la perception de chaque âge. Pour les jeunes, la vie devant soi est non seulement devenue longue, mais aussi d'une durée largement prévisible, les risques de mortalité étant concentrés aux âges élevés. L'adolescence et la jeunesse s'étirent, la force de l'âge se prolonge, la vieillesse est à la fois retardée et allongée.

La redéfinition sociale de la jeunesse est solidaire de la transformation d'ensemble du calendrier de vie, qui est en gestation dans ces périodes d'incertitudes où sont remises en cause les valeurs et la centralité du travail.

Les réflexions sur les problèmes de vieillissement et de travail adoptent sans doute davantage la perspective longue du cours de vie que ne le font généralement les analyses orientées sur les problèmes des jeunes et de l'emploi. On mesure à quel point celle-ci est importante, si l'on en juge par les conséquences sur la vie professionnelle et sur l'ensemble de l'existence de cette période charnière que représente l'entrée dans la vie adulte. Une vision à long terme du problème de la jeunesse est d'autant plus difficile qu'elle implique une réflexion prospective, aujourd'hui bloquée par le dérèglement des tendances et l'augmentation de l'incertitude. Il devient hasardeux de s'en tenir aux modèles connus du cours de vie, avec des étapes qui seraient, chacune, déterminées, d'une part, par celles qui lui sont antérieures et, d'autre part,

par l'anticipation ou les projets concernant les phases ultérieures. Cette anticipation est guidée par une « horloge interne » (B. Neugarten, 1979), produit de l'intériorisation des normes sociales et qui oriente les conduites selon un calendrier de vie familiale et professionnelle. Mais que devient cette horloge interne, avec l'instabilité croissante de la vie professionnelle et l'ébranlement des normes familiales ? Un tel schéma implique une prédétermination du cours de vie qui n'est plus actuelle. Il y a quelques années encore, on s'interrogeait sur le caractère temporaire ou durable de la précarité des premiers emplois (Lagrée, 1982). Aujourd'hui, une frange grandissante de la population semble désormais, installée dans l'instabilité sans sérieuses perspectives d'en sortir. Une telle évolution n'était guère prévisible et n'a d'ailleurs pas été prévue. L'inscription de la jeunesse dans le cours de vie est un « projet », mais la structure de la vie est en processus de transformation permanente. Le modèle connu, celui qui a orienté la vie des générations antérieures, n'est plus celui qui va structurer celle des nouvelles générations et qui garde une large part d'inconnu.

Définir la jeunesse comme étape de vie, c'est la situer dans un temps à construire, au début d'un parcours, dont le modèle de référence, celui de la génération antérieure, est déjà dépassé. La jeunesse, comme étape de vie, se place dans la dimension du futur. Positionner les jeunes dans les rapports de filiation approfondit en revanche, dans leur propre temporalité, la dimension du passé, tel qu'il est porté et transmis par leurs prédécesseurs.

2. INSCRIPTION DANS LA FILIATION ET RAPPORT AUX GÉNÉRATIONS ANTÉRIEURES

Dans la dynamique de production et de reproduction des générations dans la famille, intégrant changement social et continuité, émerge la jeune génération, héritière des périodes antérieures, reçues à travers le prisme des modèles d'éducation et des relations parentales, et accumulant acquis, liens et dettes, mais aussi pertes, conflits, problèmes non résolus. Surchargée d'histoire, investie de missions, de demandes explicites ou implicites, chargée de prescriptions et de proscriptions, entraînée dans des chemins « prédéterminés », elle garde une certaine liberté face à un héritage qui peut être accepté, refusé, transformé, mais une liberté toute relative, l'héritage ayant un pouvoir constituant et dans une certaine mesure « ineffaçable ».

Les jeunes sont aujourd'hui, davantage encore que leurs prédécesseurs, déterminés par leur situation familiale, sous l'effet d'évolutions sociales, économiques et démographiques conjointes et paradoxales. Placés à la base de lignées souvent multigénérationnelles, ils sont en étroite et durable interaction avec ceux qui les précèdent.

Les chances d'avoir des parents vivants à l'entrée dans la vie adulte demeurent presque entières et, dans la majorité des cas, des grands-parents aussi existent. La diminution de la natalité, combinée à celle de la mortalité, ont produit des familles dans lesquelles se superposent plusieurs générations, incluant chacune un petit nombre de membres, en forme de « cosse de haricot », selon l'image proposée par Vern Bengtson. La nature même des rapports entre générations s'est radicalement transformée au cours des dernières décennies. Les normes autoritaires se sont affaiblies. De plus, le fossé des générations qui a marqué les mouvements de 68 semble avoir laissé des traces dans les relations entre les deux générations qui s'affrontaient alors, mais il ne s'est pas reproduit depuis, entre les jeunes et leurs parents. Ce changement historique est visible dans les différences qui se manifestent de nos jours dans les relations entre trois générations familiales successives : entre les personnes âgées et leurs enfants, qui forment une génération intermédiaire, il demeure une certaine distance héritée des années 1960, tandis qu'entre cette génération intermédiaire et leurs enfants, les jeunes, les relations sont plus proches².

2. Ce qui a été confirmé dans une enquête menée sous ma responsabilité auprès de familles composées de trois générations adultes, et portant sur les relations et les solidarités entre ces générations. Les analyses développées dans cette section 2 sont basées sur les résultats de cette enquête dont les premiers résultats ont été publiés récemment (Attias-Donfut, 1995).

Le respect de l'individualité et de l'indépendance s'est progressivement imposé dans les rapports familiaux, entre sexes comme entre générations. Dans le même temps, l'augmentation des divorces et des séparations a distendu et assoupli les liens familiaux et elle a favorisé le développement d'une sociabilité concurrente à la famille, les amis, les groupes formels ou informels. Des relations moins autoritaires, moins exclusives, ont introduit un degré supplémentaire de liberté (et de fragilité), dans les liens intergénérationnels qui, pour se créer, se maintenir, se recréer, exigent une certaine qualité du lien, et de la réciprocité. Les relations obligatoires reposent désormais un peu plus sur l'affectivité et sur la circulation du don et un peu moins sur l'imposition de contraintes familiales institutionnalisées (de Singly, 1994 ; Ségalen, 1994 ; Coenen-Huther *et al.*, 1994).

D'un point de vue économique, dans la plupart des pays occidentaux, le nombre d'héritiers potentiels s'est multiplié, le patrimoine des ménages s'étant élevé au cours de ces dernières décennies. En même temps, la plupart des sociétés ont connu une augmentation de la pauvreté et un accroissement des inégalités sociales, que creusent encore davantage les inégalités de fortunes. Il en résulte d'importants et inégaux flux de transmissions, donations entre vifs, aides économiques variées des parents aux enfants et, sautant une génération, des grands-parents aux petits-enfants, qui contribuent à l'enrichissement des héritiers. Une différenciation sociale croissante s'établit au sein de la génération des jeunes entre les héritiers et les non-héritiers ; face à la crise de l'emploi, le travail et les diplômes perdent de leur « rentabilité » par comparaison avec le capital financier ; tous ces facteurs contribuent à renforcer le poids économique de la famille, dont la présence solidaire auprès des jeunes devient d'autant plus nécessaire que se multiplient les difficultés d'entrée et d'intégration dans le monde du travail.

Les jeunes concentrent les aides conjuguées des deux générations qui les précèdent, avec le risque de prolongation de la dépendance que cela implique. Une telle solidarité est favorisée par le fait que ces deux générations ont bénéficié de la prospérité, l'aînée ayant connu le plein emploi, la seconde, la société de consommation et l'enrichissement. Elles ont accumulé des ressources matérielles et sociales et sont généralement dans des situations économiquement stables, excepté pour ceux qui, de plus en plus nombreux, sont touchés par les difficultés de fin de vie professionnelle.

Les jeunes inaugurent une situation inédite au cours de ce siècle, celle d'une régression sociale par rapport aux générations antérieures, du point de vue du niveau de vie, du statut du salariat, des acquis sociaux... ce qui leur a valu d'être qualifiés de « *baby bust generation* », selon l'expression américaine utilisée par Williamson (Dufour *et al.*, 1993). Peut-on en conclure l'existence d'un conflit entre cette « génération perdue » et celle, trop gâtée, de leurs parents, comme l'envisagent Dufour, Fortin et Hamel (1993) ? Bien que les situations varient sans doute selon les contextes culturels, les systèmes de protection sociale et l'étendue des inégalités sociales, il n'est pas évident qu'un tel conflit ait un écho réel au sein de chacune des générations et en particulier auprès des jeunes. Ce débat se situe à des niveaux institutionnels, il concerne surtout les représentants des politiques économiques et sociales. La solidarité économique intrafamiliale atténue les disparités entre générations, tout en creusant les inégalités entre les familles, c'est-à-dire entre classes sociales et à l'intérieur de chaque génération.

Les jeunes bénéficient néanmoins, dans les limites de ces profondes disparités sociales, des effets différés de la prospérité passée, à travers leurs parents et grands-parents. Le lien étroit qui se tisse à travers la filiation est un véhicule du retour du passé des plus âgés aux plus jeunes, non seulement dans la vie sociale et culturelle, mais aussi dans le domaine économique et à travers des transferts financiers continus. Entre un univers familial protecteur et un monde adulte inhospitalier, entre un ancrage au passé à travers des liens de filiations renforcés et un avenir en pointillé se déploie un espace intermédiaire, celui dans lequel se regroupent les jeunes pour créer le temps présent.

3. LES « AGRÉGATS » DE JEUNES, UNE GÉNÉRATION ?

La désignation sociale des générations relève de la construction de symboles temporels, qui ont pour fonction de poser des jalons à la frontière de la mémoire et de l'histoire, et

d'organiser le temps social en différenciant, à l'aide de repères de générations, les éléments du passé de ceux du présent et du futur. Le lien entre génération, histoire et mémoire est puissant, on le retrouve dans les mythologies de très nombreuses sociétés. La fonction d'organisateur du temps que remplit, entre autres fonctions, la classification des sociétés en génération, est commune aux sociétés développées comme aux communautés villageoises traditionnelles d'Afrique (Attias-Donfut & Rosenmayr, 1994). Mais, dans ces pratiques quasi générales, et dans nos sociétés plus particulièrement, la jeunesse a un statut particulier : elle est d'abord le symbole de l'avenir et en tant que telle, elle est vierge de tout passé. Son identification « à chaud » ne se fait que par une inflation de signes, de symboles et de représentations, superficiels et fugitifs, largement médiatisés, au gré de l'actualité et des modes.

Symbolisant, dans l'imaginaire social, les espoirs, les peurs et les désirs pour l'avenir, la jeunesse représente, à la différence des générations qui la précèdent et qui sont devenues des « lieux de mémoire » rétrospectifs, (Nora 1992), *une génération sans mémoire*. Préservée ainsi de l'empreinte du temps connu pour mieux recevoir celle, inconnue, de l'avenir, elle reste intemporelle et a aussi pour fonction de conjurer la peur de l'écoulement du temps et de la mort, par son extra-temporalité qui lui confère une valeur d'éternité. Cette ouverture sur le futur la rend tout particulièrement réceptive au temps présent.

Identifier l'ensemble des jeunes à une génération les assigne à une double position, d'une part, dans un rapport de filiation aux adultes qui les précèdent, et d'autre part, en tant que groupe partageant des références communes, en prise avec le temps présent. Si cette identification est largement nourrie de l'imaginaire social, la socialisation qui s'accomplit hors de la famille, dans le cadre de regroupements basés sur l'âge, à l'école, sur les terrains de sports, au service militaire, dans les groupes formels ou informels de loisir ou d'engagement social, structure cependant de façon concrète l'ensemble des jeunes. Les agrégats sociaux ainsi constitués deviennent le terreau d'une création culturelle originale, qui tend à se diffuser largement au sein de la classe d'âge et à infiltrer la culture de masse, selon la dynamique de promotion médiatique des valeurs juvéniles décrite par Edgar Morin dans les années 1960 et qui semble toujours à l'œuvre. La musique en est le mode d'expression privilégié et exemplaire, ses créations, constamment renouvelées, s'imposant à la majorité des jeunes au-delà des clivages sociaux (Lagrée, 1982). Les sources d'inspiration les plus fortes proviennent de groupes considérés comme marginaux, dont les productions et créations correspondent à la quête de la différence d'une majorité des jeunes, à leur opposition au monde formel des adultes ou à la recherche d'invention d'expressions propres. Le « rap » par exemple est sorti des ghettos américains, il a été relayé par des bandes de jeunes plus ou moins marginalisés, avant de se diffuser largement, auprès d'adolescents et de jeunes de toutes les couches sociales, de part et d'autre de l'Atlantique. L'enjeu vital est l'affirmation d'une existence sociale et autonome, qui s'imprime au présent, par l'incorporation de signes et l'adhésion à une « culture juvénile », marqueur univoque de l'actuel. Cela ne signifie pas nécessairement rupture avec les adultes dans les domaines fondamentaux de la vie sociale, comme l'ont montré les études qui ont souligné la force des continuités et des liens entre générations, y compris en période de grands changements (Percheron, 1982 ; Rosenmayr, 1972).

Observer les formes d'actions et d'expressions propres des jeunes conduit à un champ immense, incluant la contribution active des jeunes dans les mouvements sociaux ou l'influence de la jeunesse sur l'évolution des sociétés (cf. Commission internationale d'histoire des mouvements sociaux, 1992). Il n'entre pas dans notre objet d'aborder ces questions ni de traiter des modes de socialisation politique ou de sociabilité des jeunes, qui ont fait l'objet de nombreux travaux. Dans la limite de cet essai de réflexion sur la définition de la jeunesse, soulignons quelques traits saillants, comme l'importance des mouvements informels, en rupture avec les formes institutionnalisées et organisées d'actions collectives (Muxel, 1994), ainsi que celle des groupes qui se développent dans les milieux populaires, constituant des bandes ou des milieux marginaux, à la frontière de la déviance et du loisir (Mauger, 1994). Quelles sont les significations et les implications de ces formes d'expression collectives dans l'économie

temporelle de la jeunesse ? On ne peut guère affirmer aujourd'hui qu'il existe un mouvement social de jeunes d'envergure historique, ni une génération « effective », au sens mannheimien. Une telle génération, du reste, se confondrait avec une période exceptionnelle de l'histoire, et ne serait définie ainsi qu'à *posteriori* dans la reconstitution/construction de l'histoire et de la mémoire collective (Attias-Donfut, 1988).

Pour l'heure, il semble qu'on assiste, face aux difficultés nouvelles rencontrées par un nombre croissant de jeunes, et auxquelles ils n'ont pas été préparés, à des formes de contestation, nouvelles également, et en rupture avec celles qui ont marqué les mouvements collectifs de type politique de leurs aînés. Elle pourrait se manifester dans les espaces de marginalité et à travers l'expérience de la précarité.

L'existence collective qui s'affirme à travers ces agrégats sociaux médiatise la participation au temps présent, et relaie les modes d'exposition aux symptômes de l'époque, à l'air du temps, tout en contribuant à leur production même. C'est sans doute en cela que la bulle des années de jeunesse garde un parfum particulier dans les souvenirs. Le sens de cette existence collective pourrait bien être alors la création symbolique d'un temps présent par lequel elle se crée elle-même et qui accomplit l'appropriation du temps social.

CONCLUSION

Cet essai pourrait se résumer à une tentative d'inscription de la jeunesse, en tant qu'objet de recherche, dans une vision d'ensemble de l'organisation des âges et de la dynamique des générations. La perspective temporelle qui a été adoptée, combinée à une approche multidimensionnelle, a permis de dégager trois axes correspondant respectivement aux définitions de la jeunesse comme étape de vie, comme génération au sens de filiation et comme génération chargée de mouvement social potentiel. Ces trois dimensions se rapportent aux temporalités du futur, du passé et du présent selon les schémas suivants :

1 – Étape de vie, la jeunesse est aujourd'hui confrontée à la décomposition du modèle du cycle de vie ternaire centré sur le travail. Les trajectoires en gestation recèlent une large part d'inconnu et ouvrent à l'incertitude du futur.

2 – Considérés dans leurs rapports aux générations antérieures, les jeunes expérimentent la situation, historiquement nouvelle, d'une société multigénérationnelle. Le surcroît de dépendance qui en résulte est renforcé par le retournement des tendances économiques, par rapport aux périodes vécues par les deux générations antécédentes, et toujours coexistantes. Le poids de ces liens de filiation définit le rattachement des jeunes au passé.

3 – Entre l'avenir que dessine la période de jeunesse et le passé ancré dans les relations inter-générationnelles existe une fracture à travers laquelle se fraye la voie de création originale du présent : les multiples formes de regroupements des jeunes font naître des modes d'expression propres, principalement à travers des productions musicales renouvelées. Modes et créations culturelles forment des marqueurs symboliques, « constitués et constituant », dessinant, dans l'imaginaire social, une nouvelle génération en prise avec le présent.

La dissociation de ces trois temporalités laisse ouverte la question de leurs interférences. Pour amorcer quelques pistes dans cette direction, on pourrait voir les regroupements des jeunes et leurs créations propres comme une mise à distance du passé et un moratoire dans la construction de l'avenir. Cet espace du présent représenterait alors un « espace transitionnel », pour paraphraser Winnicott, dont la fonction consisterait non seulement à affirmer une identité, mais aussi à déstructurer l'héritage du passé, à redéfinir les rapports de générations et à réélaborer l'avenir. La fracture du présent, consacrant la discontinuité temporelle de la jeunesse, serait alors l'occasion de créer de nouvelles formes de connexions entre le passé et le futur.

Claudine ATTIAS-DONFUT
CNAV – Direction des
recherches sur le vieillissement
49, rue Mirabeau
75016 Paris, France

RÉSUMÉ

Cet essai aborde des questions théoriques liées à la définition de la jeunesse dans une perspective d'ensemble de l'organisation des âges et de la dynamique des générations.

Il propose une approche multidimensionnelle de la jeunesse qui conduit à un repérage de l'espace temporel des jeunes, dans ses différents axes :

- l'étape de vie oriente vers un parcours largement inconnu, ouvert sur l'avenir ;
- les rapports aux autres générations assurent un ancrage dans une filiation au passé ;
- l'identification collective à une génération, à travers différentes formes de regroupements, médiatise l'appropriation du temps social et accomplit la création du présent.

Il débouche une interrogation relative à la complexité des liens entre ces trois dimensions.

SUMMARY

This paper examines theoretical issues linked to the definition of youth from the broad perspective of the organization of age categories and generational dynamics. It proposes a multidimensional approach to youth, which leads to the identification of the temporal space occupied by the young, in the following axes:

- one's stage of life orients one in a largely unknown direction, open to the future,
- relationships with other generations ensure a point of anchor with the past through kinship,
- group identification with one generation, by means of various forms of groups, acts as an intermediary in the appropriation of social time and results in the construction of the present.

This leads to an examination of the complexity of the links between these three dimensions.

RESUMEN

El presente ensayo aborda cuestiones teóricas relacionadas con la definición de la juventud a partir de una perspectiva global de la organización de las edades y de la dinámica generacional. En él, proponemos un enfoque multidimensional de la juventud que nos conduce a una identificación del espacio temporal de los jóvenes centrada en :

- la etapa de la vida orientada hacia un itinerario vastamente desconocido, abierto al futuro,
- las relaciones con las otras generaciones que aseguran una filiación concreta al pasado,
- la identificación colectiva con una generación que, gracias a diferentes formas de asociación, mediatiza la apropiación del presente y consuma la creación del presente.

El ensayo conduce a una interrogación sobre la complejidad de las relaciones entre estas tres dimensiones

BIBLIOGRAPHIE

- ATTIAS-DONFUT, C. (1995), « Le double circuit des transmissions entre générations », in C. ATTIAS-DONFUT (éd.), *Les solidarités entre générations*, Paris, Nathan, Coll. Essais & Recherche, pp. 41-82.
- ATTIAS-DONFUT, C., ROSENMAYR, L. (1994), *Vieillir en Afrique*, Paris, PUF, Coll. Champs de la Santé.
- ATTIAS-DONFUT, C. (1988), *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, PUF.
- BOURDIEU, P. (1980), « La jeunesse n'est qu'un mot », in *Questions de Sociologie*, Paris, Éd. de Minuit, pp. 143-154.
- CAVALLI, A., GALLAND, O. (1983), *L'Allongement de la jeunesse*, Paris, Actes Sud.
- COENEN-HUTHER, J., KELLERHALS, J. & VON ALLMEN, M. (1994), *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Lausanne, Réalités sociales.
- DESPLANQUES, G. (1994), « Être ou ne plus être chez ses parents », *Population et Sociétés*, Paris, INED, n° 292, juillet-août.
- DUFOUR, S., FORTIN, D., HAMEL, J., (hiver 1993), Sociologie d'un conflit de générations : les « Baby boomers » et les « baby busters », in *Revue Internationale d'Étude Canadienne*, numéro hors série.
- EISENSTADT, S. M. (éd. 1971), *From generation to generation. Age group and social structure*, New York, Free Press, (1^{re} éd. 1956).
- FECTEAU, J. M., PACOM D., RYERSON S. B. (1992), « Jeunes et société Québécoise et Canadienne », in *La Jeunesse et ses mouvements*, Paris, Éditions du CNRS.
- FERRARI, G. (1874), *Teoria dei periodi politici*, Milan, éd. Hoepli.
- GALLAND, O. (1991), *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin.
- GAUTHIER, M. (1994), « Le mouvement étudiant des années soixante comme aspect du mythe de la Révolution tranquille au Québec ? », in Hudon R. et Fournier B., *Jeunes et politique, tome 2 : mouvements et engagements depuis les années trente*, Les Presses de l'Université Laval et L'Harmattan, pp. 233-255.
- KOHLI, M., REIN, M., GUILLEMARD, A. M. (éds.) (1991), *Time for retirement. Comparative studies of early exit from the labor force*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LAGREE, J. C. (1982), *Les jeunes chantent leurs cultures*, L'Harmattan, Coll. Changements.
- LAGREE, J.C., LEW-FAÏ, P. (éds) (1983), *La jeunesse en questions. Orientations de la recherche et Sources documentaires en Sciences sociales*, Paris, La documentation française.
- MANNHEIM, K. (1990), *Le Problème des Générations*, traduction de l'allemand par MAUGER, E. et PERIVOLAROPOULOU, U., avant-propos et postface par MAUGER, G., Paris, Éditions Nathan.
- MASSON, A. (1995), « L'héritage au sein des transferts entre générations », in C. ATTIAS-DONFUT (éd.), *La solidarité entre générations*, Paris, Nathan, Coll. Essais & Recherches, pp. 279 -325.

- MAUGER, G. (1994), *Espace des styles de vie déviants des jeunes de milieux populaires. Jeunesses populaires — Les générations de la crise*. Paris, L'Harmattan, Logiques sociales.
- MAUGER, G. (1994), *Les jeunes en France — État des Recherches*, Paris, La documentation française.
- MORIN, E. (1962), « Jeunesse », in *L'Esprit du temps*, Paris, Éd. B. Grasset.
- MUXEL, A. (1988), « L'âge des choix politiques. Une enquête longitudinale auprès des 18-25 ans », *Revue Française de Sociologie*, vol. XXXVIII, n° 6, pp. 925-940.
- NEUGARTEN, B. (1979), « Time, age and the life cycle », *American Journal of Psychiatry*, 136, pp. 887-894.
- NORA, P. (1992), *Les lieux de mémoire*, tome III, Les France vol. I, Paris, Gallimard.
- PAULME, D. (éd 1971), *Classes et associations d'âge en Afrique de l'ouest*, Plon, pp. 201-227.
- PERCHERON, A. (1982), « Morale quotidienne et préférences idéologiques d'une génération à l'autre selon les milieux sociaux », *Revue Française de Sciences Politiques*, vol. XXII, n° 2, pp. 185-209.
- ROSENMAYR, L. (1972), « Nouvelles orientations théoriques de la sociologie de la jeunesse », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, vol. XXIV, n° 2, pp. 227-271.
- SEGALEN, M. (1993), *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 4^e édition.
- SINGLY, F. (1993), *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan.